

LE PARTICIPE PASSE

I. Pour l'identifier :

S'assurer qu'il s'agit d'une forme verbale : faire référence à son infinitif.

II. Pour savoir l'orthographier : il faut passer par trois étapes :

1. Connaître ses terminaisons au masculin singulier :

- a. les verbes du premier groupe : « é ».
 - b. Les verbes du deuxième groupe : « i ».
 - c. Les verbes du troisième groupe : « i » ou « u ».
- SAUF : certains qui se terminent par « s » ou « t » :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Acquérir : acquis <i>et les verbes en « -érir »</i> | Asseoir : assis | Atteindre : atteint | Clore : clos <i>et ses composés</i> |
| Conduire : conduit | Craindre : craint <i>et les verbes en « -aindre »</i> | Cuire : cuit <i>et les verbes en « -uire »</i> | Dire : dit <i>et ses composés</i> |
| Ecrire : écrit <i>et les verbes en « -rire »</i> | Faire : fait <i>et ses composés</i> | Frir - confire : frit | Joindre : joint <i>et les verbes en « -oindre »</i> |
| Mettre : mis <i>et ses composés</i> | Mourir : mort | Offrir : offert | Ouvrir : ouvert <i>et ses composés</i> |
| Peindre : peint <i>et les verbes en « -eindre »</i> | Prendre : pris <i>et les verbes en « -rendre »</i> | Traire : trait <i>et les verbes en « -raire »</i> | |

2. Connaître les différents contextes dans lesquels je trouve le participe passé :

- a. Employé sans auxiliaire.
- b. Employé avec l'auxiliaire « être » (ou un verbe d'état : paraître, sembler, devenir...).
- c. Employé avec l'auxiliaire « avoir »..
- d. Employé avec la voix pronominale.

3. Connaître les différentes règles d'accord en fonction des contextes :

- a. Employé sans auxiliaire, le P.P. s'accorde en genre et en nombre, comme un adjectif avec le nom auquel il se rapporte.
- b. Employé avec l'auxiliaire « être », le P.P. s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.
- c. Employé avec l'auxiliaire « avoir », le P.P. s'accorde en genre et en nombre avec le c.o.d. placé avant.
- d. Employé à la voix pronominale :
 - verbes essentiellement pronominaux et ceux de sens passifs : accord avec le sujet.
 - Pour les autres verbes : accord avec le c.o.d. placé avant.

4. Appliquer l'accord :

Accord au féminin : + « e »
Accord au pluriel : + « s ».

5. Méthode et exemples :

- a. Je note l'orthographe du P.P. au masculin singulier.
- b. J'identifie le contexte.
- c. Je récite la règle d'accord.
- d. J'applique l'accord.

- P. P. employé sans auxiliaire :

Arrivés au sommet, les enfants ont pu admirer le paysage.
M.P.<----- M.P.

Les voitures garées sur le parking, sont toutes vertes.
F.P. -----> F.P.

- P. P. employé avec l'auxiliaire « être » :

Les enfants sont déjà parvenus au sommet de la montagne.
M.P.-----> M.P.

- P. P. employé avec l'auxiliaire « avoir » :

Les enfants ont beaucoup couru.
Pas de C.O.D. placé avant --> pas d'accord.

Ces promenades, les enfants les ont souvent faites.
F.P. <----- F.P. -----> F.P.

- P. P. employé à la voix pronominale :

- verbes essentiellement pronominaux et de sens passifs :

| | |
|-------------------------------|---|
| Elles <u>se sont</u> enfuies. | La nouvelle <u>s'est</u> vite répandue. |
| F.P. -----> F.P. | F.S. -----> F.S. |

- autres verbes :

| | |
|-----------------------------|---|
| Elle <u>s'est</u> regardée. | Ils <u>se sont</u> rappelés les bons souvenirs. |
| F.S. -----> F.S. | pas d'accord : C.O.D. placé après. |

Il existe trois cas en Français dans lesquels le C.O.D. est placé avant :

1. Un pronom personnel ou relatif : le, la, les, me, te, se, que.
2. Un pronom interrogatif : Lesquelles as-tu prises ?
3. La mise en relief : Cette pomme, je l'ai mangée.

